L'AGROALIMENTAIRE DANS LES PAYS MÉDITERRANÉENS : ENTRE MIMÉTISME ET MÉMOIRE ?

par Jean-Louis **Rastoin**[1] et Selma **Tozanli**[2]

L'agroalimentaire, c'est-à-dire le maillon du système alimentaire qui élabore les produits destinés à la consommation finale des ménages est constitué par les industries de transformation et de conditionnement des matières premières agricoles (IAA). Ce secteur, au fil des différentes étapes de la croissance économique, n'a cessé de prendre une place de plus en plus grande dans la valeur finale des produits alimentaires et dans la composition du panier des acheteurs, entraînant des changements importants dans l'ensemble du système alimentaire. Cette communication a pour objet d'examiner les tendances récentes dans la dynamique de la demande et de l'offre agroalimentaire dans les pays méditerranéens et d'en tirer quelques éléments de prospective et de stratégie pour les acteurs des filières.

Aujourd'hui, dans les pays à haut revenu, environ 95% des **produits alimentaires consommés** (en valeur) proviennent des IAA. Dans les PSEM (Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée), ce pourcentage se situe probablement autour de 60 à 70%. Cette évolution lourde s'est accompagnée de modifications importantes dans le modèle de consommation alimentaire, conduisant à une convergence de la zone méditerranéenne avec le modèle dominant au niveau mondial qui se caractérise par une progression rapide des lipides et des protides et finalement par une forte hausse de la ration énergétique. Ainsi, les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont vu leur diète journalière augmenter de 39% depuis le début des années 1960, pour atteindre 3400 kcal en 2003 (3900 kcal dans les pays de l'OCDE). Dans le même temps, les huiles et les viandes ont augmenté de 84%, le sucre de 71%, tandis que les céréales se situaient à + 29% et les fruits et légumes à + 49%. On s'est donc fortement éloigné du modèle alimentaire traditionnel, dont de nombreuses études ont montré l'intérêt nutritionnel. Cette évolution « mimétique » s'est ainsi accompagnée d'une occurrence accrue des maladies d'origine alimentaire (MOA : obésité, affections cardio-vasculaires, diabète, certains cancers). Ainsi, la totalité des pays méditerranéens se situent aujourd'hui au-dessus de la moyenne mondiale pour le taux de morbidité imputable aux MOA (par exemple, la Grèce et la Turquie sont à 63% contre 41%). Du point de vue de la santé publique, le modèle formaté par l'agroindustrie, après une phase d'amélioration due aux facilités de stockage des produits et à une certaine sécurisation hygiénique, se traduit désormais par un impact négatif.

Concernant **les aspects productifs**, l'industrie agroalimentaire constitue un secteur de premier plan dans la plupart des pays méditerranéens, à la fois pour son poids en termes socio-économiques et pour ses effets d'entraînement. On dénombrait, en 2002-2004, environ 230 mille entreprises occupant 2,2 millions de salariés et réalisant près de 400 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans 21 pays méditerranéens, ce qui en faisait généralement la première industrie manufacturière locale. Toutefois, la valeur ajoutée par l'IAA ne représente encore que le tiers de celle de

[1] Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, Montpellier SupAgro/UMR Moisa, rastoin@supagro.inra.fr

[2] Enseignant-chercheur Ciheam-Iamm/UMR Moisa, tozanli@iamm.fr

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2008. Séance du 9 avril 2008.

l'agriculture et l'emploi environ 6% dans cette région. Par ailleurs, les 8 pays méditerranéens de l'UE réalisent l'essentiel de la production des IAA de la zone méditerranéenne (88%), confirmant la forte asymétrie séparant la rive Nord des PSEM. Dans les grands pays méditerranéens de l'UE, l'IAA est, depuis plusieurs décennies, organisée selon le modèle agroindustriel : intensif, spécialisé, concentré, globalisé et financiarisé. Dans les PSEM, la structure d'offre reste très atomisée. On y voit toutefois apparaître, après une phase dominée par les entreprises publiques jusqu'au début des années 1990, des firmes de grande taille développées par le capitalisme privé, sous la forme conglomérale (Egypte, Maroc, Tunisie, Turquie, notamment). Les firmes multinationales agroalimentaires (FMNAA) originaires des pays du Nord (principalement Europe et Amérique du Nord), spécialement les leaders comme Nestlé, Danone, Unilever, Coca Cola, sont présentes en zone méditerranéenne et ont des effets mitigés sur les économies locales. D'un côté, ces firmes viennent limiter le développement des entreprises nationales sur les marchés de masse du fait de leur supériorité en termes de technologie, de performance industrielle et de capacités managériales. De l'autre, les FMNAA provoquent une modernisation des marchés et des effets d'apprentissage sur les entreprises locales et contribuent ainsi à la croissance économique. Cependant, les IDE (investissements directs étrangers) dans les PSEM sont loin d'atteindre les niveaux observés dans d'autres régions du monde au cours des deux phases précédentes d'expansion du capital agroalimentaire (ex : PECO, puis Chine). Ainsi, en moyenne 2002-2004, les PSEM ne captaient que 0,4% des flux entrants d'IDE mondiaux, tous secteurs confondus, et 0,9% des flux dans l'IAA, soit moins de 160 M. $ sur 17 milliards. On se trouve néanmoins bien, dans ces pays, dans un processus de massification du marché agroalimentaire, notamment en raison de l'implantation rapide des firmes de la grande distribution. Au Maghreb, ces firmes contrôleraient aujourd'hui près de la moitié du commerce de détail.

Cependant, le Bassin méditerranéen est l'un des berceaux historiques de l'agriculture et de l'alimentation et il dispose d'un **patrimoine exceptionnel** dans ce domaine, là encore protégé et valorisé de manière très inégale entre les rives de la *Mare Nostrum*. L'UE a créé un dispositif tout à fait original et relativement puissant permettant de recenser et de différencier ses produits de terroir, le système AOP-IGP. Sur 712 produits identifiés en 2006 (hors vin), 576, soit 81% étaient localisés dans les 5 grands pays méditerranéens de l'UE où ils représentaient un marché de plus de 8 milliards d'euros, soit 3% de la dépense alimentaire totale. Il s'agit en majorité de produits transformés (fromages, huiles, charcuterie, dérivés des céréales). On comptait en 2006 dans l'UE-27, 1860 vins à appellation d'origine, dont 85% dans 6 pays méditerranéens (Slovénie, France, Italie, Espagne, Portugal et Grèce). En incluant ces vins, le chiffre d'affaires des produits d'origine dans ces pays dépasse 10% du marché alimentaire. La situation est beaucoup moins favorable pour ce type de denrée dans les PSEM. Si la réglementation sur les indications géographiques (IG) existe dans une majorité de pays méditerranéens hors-UE, elle est rarement « active » et l'on y dénombre moins d'une cinquantaine de produits d'appellation d'origine, principalement en Turquie, au Maroc, en Tunisie et en Égypte. Or, pour des raisons tenant à la fois au modèle de consommation et de production, les IG pourraient constituer un véritable gisement de bien-être, d'innovation, d'emploi et de conquête du marché international. Il y a donc une urgence et un « devoir de mémoire » vis-à-vis de ces produits menacés par le rouleau compresseur de la globalisation.

En conclusion, les auteurs font la recommandation d'un scénario stratégique de contournement basé sur des produits à forte typicité pour promouvoir la diète méditerranéenne et l'entrepreneuriat local. Ce scénario de transition agroalimentaire trouve sa légitimité dans des considérations de sécurité alimentaire et de développement durable. En effet, il se fonde sur la variété du modèle de consommation apporté par les produits du terroir (appel à la mémoire plutôt qu'au mimétisme) et sur une économie de proximité (filières courtes de production) plutôt que sur

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2008. Séance du 9 avril 2008.

des économies d'échelle (modèle agroindustriel). D'autre part, il pourrait constituer un chantier stimulant dans le projet d'Union pour la Méditerranée.

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2008. Séance du 9 avril 2008.